



-2-

Le marché du travail et les classes sociales

MICKAËL ORAND

LES TRANSFORMATIONS ÉCONOMIQUES : MONDIALISATION ET NTIC PRODUISENT DES MUTATIONS PROFONDES

On peut identifier trois grands phénomènes dans l'évolution récente des économies mondiales : la croissance du commerce international, le progrès des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), et la financiarisation.

Ces trois phénomènes interagissent et se renforcent mutuellement : les NTIC ont permis une dématérialisation de l'information facilitant la financiarisation et une diminution des coûts de communication permettant des délocalisations plus nombreuses. Symétriquement, la concurrence des importations des économies en développement a renforcé une spécialisation des économies développées dans les secteurs à forte valeur ajoutée, en particulier la finance, au détriment de l'industrie. La mise en place de chaînes de sous-traitances de plus en plus importantes et l'externalisation d'activités, encouragées par la recherche de rentabilité à court terme que suppose la financiarisation, ont également contribué à accentuer les transformations de l'appareil productif dans les économies développées.

En France en particulier, on assiste à une profonde restructuration sectorielle : la part de l'industrie dans la production annuelle est passée de 24 à 14 % entre 1980 et 2007 et celle de l'agriculture ne représente plus que 2 % de la production annuelle en 2010, contre près de 17 % en 1950. C'est naturellement le secteur tertiaire qui a profité le plus de ces transformations : il

représente désormais près de 80 % de la valeur ajoutée annuelle.

Ces mutations interrogent notamment le rôle des États et leurs marges de manœuvre face à une économie dématérialisée et de plus en plus intégrée, comme le montre très bien l'exemple de l'évasion fiscale : celle-ci affecte non seulement les équilibres budgétaires – et donc leur capacité à mettre en place des politiques sociales autonomes –, mais aussi leurs politiques fiscales, avec un encouragement au dumping et une mise en concurrence directe des États.

DE NOUVEAUX PARADIGMES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL ?

Ces transformations se traduisent au niveau du marché du travail par une « polarisation », identifiée dans la plupart des économies développées. Il s'agit de la disparition progressive des emplois moyennement qualifiés, dans l'industrie (ouvriers), mais également dans les services (employés – secrétaires notamment), sous l'effet à la fois du progrès technique (via l'automatisation de tâches autrefois réalisées par des travailleurs) et des délocalisations (qui détruisent des emplois dans la chaîne productive).

Cette disparition des emplois intermédiaires se fait au profit à la fois des emplois les plus qualifiés (puisque'il faut développer et entretenir les nouvelles technologies) et des emplois de service peu qualifiés et non délocalisables (par un effet – qui semble partiel dans le cas de la France – de vases communicants)

Dans certains pays (notamment les USA), cette polarisation s'est traduite par un accroissement

des inégalités entre les travailleurs les plus qualifiés et les moins qualifiés. Ce n'est, semble-t-il, pas encore le cas en France, mais la dynamique pourrait être la même dans les années à venir. Simultanément, il semble que le marché du travail soit de plus en plus segmenté, entre un marché dit « primaire » où les emplois et les carrières sont plutôt stables, et un marché dit « secondaire », où les trajectoires correspondent plutôt à des successions d'emplois courts et précaires et de périodes de chômage plus ou moins longues. La croissance importante du nombre de CDD parmi les embauches, alors que la part de CDD reste stable dans le stock des emplois, témoignerait par ailleurs d'un renforcement de la précarité sur le marché secondaire. Cette segmentation reste encore assez mal connue et de nombreuses questions sur l'évolution et les liens entre ces deux marchés demandent à être étudiées : porosité des marchés du point de vue des salariés, taille relative, lien avec le chômage... Enfin, il faut aborder la question de la nouvelle économie numérique et des nouvelles formes d'emploi (ubérisation). Celles-ci restent également méconnues et semblent pour l'instant marginales, mais elles témoignent d'un nouveau rapport au travail, érigé en modèle par le gouvernement actuel, dans la continuité du modèle de l'autoentrepreneur. L'emploi salarié reste cependant à un niveau historiquement haut sur longue période, représentant plus de 90 % de l'emploi total.

LES MUTATIONS DE LA SOCIÉTÉ : CLASSES SOCIALES ET INÉGALITÉS

Les transformations de l'économie et du marché du travail ont également profondément atteint la structure socioprofessionnelle française : la part des ouvriers a baissé d'un tiers entre 1982 et 2012, alors que la part des cadres a plus que doublé passant de 8 à 18 %. Cela doit nous pousser à remettre en question la grille d'analyse classique en trois classes populaire, moyenne et supérieure, qui reste un référent très fort d'identification.

Peut-on en effet considérer qu'une catégorie (les cadres) dont relève désormais un actif sur cinq est homogène du point de vue de la domination économique, culturelle et symbolique ? Comment définir la classe moyenne quand près d'un ouvrier sur quatre et un employé sur deux est titulaire au moins du bac ?

La question des inégalités pourrait être un angle

d'attaque plus pertinent pour aborder la stratification de la société. La difficulté statistique à connaître précisément les revenus des plus riches (voire la question de l'optimisation et de l'évasion fiscales) rend cette approche difficile : même sur longue période, les indicateurs traditionnels de mesure des inégalités de niveau de vie sont remarquablement stables en France. Les distributions de niveau de vie par catégorie socioprofessionnelle montrent par ailleurs une répartition qui rend difficile la mise à jour d'une hiérarchie claire : la proportion d'ouvriers, d'employés et de professions intermédiaires parmi les « niveaux de vie médians » est très proche. L'efficacité du système redistributif français participe d'ailleurs grandement à cette relative homogénéité.

L'approche par les « 1 % » (niveau de vie supérieur à 77 960 € en 2013) donne des pistes intéressantes. Une des différences notables entre ceux-ci et le reste de la population est la structure du revenu : les revenus du patrimoine y ont un poids très important (près d'un tiers des revenus pour les 1 % les plus riches, plus de la moitié pour les 0,1 %), et notamment le patrimoine mobilier. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles les revenus de ces ménages peuvent varier grandement d'une année à l'autre (volatilité des marchés financiers), et pour lesquelles il est donc difficile de construire des indicateurs d'inégalité pertinents à ces niveaux de revenus. De l'autre côté du spectre, la question de la pauvreté reste par ailleurs très importante à traiter. Autour de 14 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté en France, soit 8 millions et demi de personnes, dont plus de 2,7 millions d'enfants. Les chômeurs, les peu qualifiés et les plus jeunes sont les plus concernés.

UNE FRANCE DES VILLES, UNE FRANCE DES CAMPAGNES ? ET LE PÉRIURBAIN DANS TOUT ÇA ?

Un des grands débats des dernières années sur la situation française concerne l'opposition villes/périurbain/espaces ruraux, notamment au vu des résultats électoraux, qui auraient mis en évidence une opposition politique entre ces territoires (notamment vis-à-vis du Front National). Dans un premier temps, on peut voir dans cette opposition urbain/rural un reflet des grandes transformations économiques perçues au niveau international : les territoires industriels sont les premiers concernés par la polarisation du marché du travail et la disparition des emplois intermé-

diaires, sans pour autant pouvoir bénéficier de l'apparition d'emplois de services (au contraire de territoires plus attractifs, sur les littoraux par exemple). Au contraire, les grandes métropoles bénéficient d'une concentration de travailleurs très qualifiés de plus en plus importante et se spécialisent fortement, d'un point de vue économique, dans les fonctions support (services aux entreprises notamment).

Ce constat doit être nuancé : les territoires industriels en déclin ne correspondent pas à un espace rural, mais plutôt à des pôles urbains avec une mono-activité qui les rend très fragiles à la disparition de cette dernière. Les villes qui bénéficient de l'autre côté de la montée du niveau de qualification (et en partie d'un gain de niveau de vie) de leurs habitants sont pour l'essentiel les très grandes métropoles, alors que les villes petites et moyennes restent à l'écart de cette dynamique pour l'essentiel. L'opposition est donc en premier lieu entre les pôles urbains, voire même, au sein d'un même pôle urbain, entre différents quartiers : la pauvreté reste essentiellement l'affaire de quartiers « sensibles » des agglomérations où elle est concentrée, voire ségréguée.

Le périurbain demande probablement un examen spécifique. Celui-ci correspond à un territoire sous influence des pôles urbains, ce qui signifie que ses habitants travaillent en ville, mais qui n'appartient pas à l'agglomération. Il s'agit donc d'un territoire dont la typologie serait plutôt rurale (bien que cela varie évidemment assez fortement, selon la taille du pôle urbain dont il dépend notamment).

L'idée que le périurbain correspond à une population qui aurait fui les centres-villes (sous la pression migratoire, à en croire l'extrême-droite) semble également à abandonner : le périurbain correspondrait plutôt à une prolongation de l'exode rural, avec une installation non plus directement dans les agglomérations mais dans leur périphérie, à la fois sous l'effet des politiques d'aménagement du territoire, d'incitations à la propriété, et de tensions du marché immobilier dans les centres-villes des métropoles.

Cette vision du périurbain permet en partie de comprendre pourquoi, contrairement à une idée reçue et fortement répandue, cette catégorie du territoire a mieux résisté à la crise que le reste du pays et a une situation socio-économique y est plutôt meilleure : dans la perspective d'une désindustrialisation touchant fortement des zones de mono-activité, l'éloignement géographique des agglomérations peut être vu comme une proximité accrue par rapport à d'autres pôles d'activité, et donc comme un avantage pour résister aux mutations locales de l'activité. Cette approche pourrait-elle également expliquer le hiatus politique évoqué plus haut ? En considérant le périurbain comme un territoire directement peuplé par des travailleurs anciennement ruraux et venus travailler dans les pôles d'activité capitaliste, on est dans un schéma très proche de la création des villes au cours des XIXe et XXe siècles. La différence réside alors dans la non-agglomération des résidences, voire dans l'atomisation de l'habitat, qui peut rendre plus difficile qu'auparavant l'apparition de la conscience de classe. ★